

# Moïse Katumbi, un pied derrière les barreaux

RD CONGO L'ex-gouverneur du Katanga a été inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat

- ▶ Moïse Katumbi jouit toujours d'une forte popularité dans le pays.
- ▶ Cet ancien proche de Kabila devenu opposant se savait sous pression du pouvoir.
- ▶ La tension politique franchit un nouveau palier, sur fond de calendrier électoral toujours en suspens.

**M**enacé, frappé, blessé, tentant de récupérer dans un hôpital de Lubumbashi, empêché de quitter le pays, l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi vient d'être inculpé « d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat ». C'est ce qu'a précisé jeudi après-midi le parquet général de la République à Kinshasa. En RDC, l'inculpation équivaut à la fin de la phase d'instruction et, formellement, M. Katumbi est en attente de son procès.

Porte-parole du gouvernement congolais, le ministre de l'Information Lambert Mende a précisé que « M. Katumbi est inculpé. Il ne jouit donc plus de sa liberté, ne peut plus faire n'importe quoi, il est sous le coup d'un mandat d'arrêt ». En outre, « suivant l'appréciation de la justice », il pourrait être mis en résidence surveillée ou transféré à Kinshasa.

C'est le 4 mai dernier que les autorités congolaises avaient annoncé l'ouverture d'une enquête visant M. Katumbi après l'arrestation de quatre de ses gardes du corps, dont un citoyen américain.

D'après une source congolaise proche du ministre de l'Informa-

tion, les charges pesant sur M. Katumbi sont plus lourdes encore : « Au lieu d'avoir simplement eu recours à une entreprise

de gardiennage, l'ex-gouverneur du Katanga aurait engagé du "personnel non conforme" pour constituer sa garde rapprochée. » Cette dernière, assure notre interlocuteur, « serait beaucoup plus importante que les 4 ou 5 individus déjà sous les verrous : le procureur estime qu'il pourrait s'agir de 300 à 400 personnes, parmi lesquelles des Congolais, mais aussi quelques Américains et un assez grand nombre de ressortissants sud-africains ».

Le mandat d'arrêt actuel est provisoire, mais il prive M. Katumbi de sa liberté de mouvement. Or l'ancien gouverneur du Katanga, naguère un proche du président Joseph Kabila, avait commencé à faire campagne comme candidat de l'opposition pour les prochaines élections présidentielles, s'opposant à l'hypothèse d'un « glissement » c'est-à-dire d'un report de la date du scrutin pour lequel rien n'est encore prêt.

M. Katumbi représentait pour le chef de l'Etat un adversaire de taille. Homme d'affaires avisé, à la tête d'une fortune importante constituée à l'occasion du boom minier au Katanga, l'ex-gouverneur transformé en candidat à la présidence ne manquait pas d'atouts : un bilan jugé positif à la tête d'un Katanga aujourd'hui

divisé en quatre provinces (ce qui suscite beaucoup de rancœur), une popularité certaine due à son charisme personnel, fruit d'un mélange de populisme et de vraie générosité, des moyens lui permettant de mener campagne dans tout le pays et de susciter des soutiens, une aura, enfin, due aux succès remportés par son club de football, le Tout-Puissant

Mazembe.

Durant un certain temps, on aurait pu croire, sinon espérer, que M. Katumbi soit le successeur désigné d'un chef de l'Etat arrivé au bout de son deuxième et en principe dernier mandat mais, en exigeant que la Constitution soit respectée à la lettre, l'ex-gouverneur bascula automatiquement dans le camp de l'opposition.

Lorsque nous l'avions rencontré à son domicile en janvier dernier, il nous avait laissé l'impression d'un homme en danger, qui venait d'échapper à un accident de la route ressemblant fort à une tentative d'intimidation. Il nous avait expliqué que, contrairement aux dispositions légales, les gardes du corps dont il aurait pu disposer en tant qu'ancien gouverneur lui avaient été retirés et qu'il avait dû, à la suite de son

accident, recourir à des « privés ». Des inconnus musclés, de haute stature, veillaient effectivement devant sa résidence et l'accompagnaient lors de ses déplacements. Sans doute s'agissait-il là des « mercenaires » découverts par le parquet. Mais si M. Katumbi avait eu, comme le croit le parquet, plusieurs centaines d'hommes à sa disposition, il n'aurait pas eu besoin, voici quelques jours, de se placer sous la protection de la Belgique...

L'inculpation de M. Katumbi risque de susciter de vives réactions au Katanga et même ailleurs dans le pays.

Elle traduit un net durcissement du pouvoir, sinon une fuite en avant : récusant les critiques émises, aux États-Unis principalement, contre la prolongation du mandat présidentiel, M. Mova, le chef du parti présidentiel, a accusé les « impérialistes occidentaux » de chercher à vouloir

déstabiliser le Congo, lançant qu'il n'appartenait ni aux Belges, ni aux Français, ni à d'autres « d'interpréter les lois congolaises dans le but de détruire le pays ».

Le problème, c'est que ce sont les Congolais eux-mêmes qui, en grand nombre, risquent d'interpréter les ennuis de plus en plus graves de M. Katumbi comme un déni de justice visant à mettre à l'écart le seul rival sérieux de M. Kabila... ■

COLETTE BRAECKMAN

## TENSIONS

### Dangereuse escalade

Même si on ne connaît pas encore l'ensemble du dossier dont dispose le procureur de la République à l'encontre de M. Katumbi, l'impression qui prévaut est celle d'une escalade dangereuse, qui risque de transformer l'ancien homme d'affaires, au passé tortueux mais à la popularité indéniable, en martyr de la démocratie.

De jour en jour, les nouvelles qui nous parviennent du Congo sont de plus en plus alarmantes : des militants de mouvements citoyens comme ceux de Lucha (à Goma) croupissent en prison, à Beni dans le Nord-Kivu il semblerait que les massacres accompagnés de décapitations seraient moins le fait de combattants ougandais que de manipulations politiques locales... Partout, le pouvoir a la main dure, il frappe d'abord, réfléchit ensuite, détruisant la confiance dans le système. Si le « glissement » devait se transformer en culbute, tous les acquis des dernières années s'en trouveraient dilapidés. Pour rien.

C.B.

**Lorsque nous l'avions rencontré en janvier dernier, Moïse Katumbi nous avait laissé l'impression d'un homme en danger**